



Découvrez votre premier Artisan en'Or en Picardie !

MONSIEUR CHRISTOPHE PETIT, PREMIER ARTISAN EN'OR EN PICARDIE !

Créée en 1973 par Monsieur et Madame Petit, la Boucherie Petit située 50, boulevard de Strasbourg, devient très vite une belle référence sur Soissons. En 2011, leur fils, Christophe, reprend l'activité et la développe.

Bien qu'il ne se destinait pas à devenir boucher, lorsque son père lui annonce qu'il cherche un repreneur, Christophe, alors étudiant en Finance et Gestion, se dit qu'il ne souhaite pas voir partir la belle entreprise familiale fondée par ses parents. Il entreprend alors un cursus à l'EPB de Paris (Ecole Professionnelle de Boucherie). Après l'obtention de son BEP et une année de travail dans la métropole parisienne, il retourne chez ses parents en tant que chef de laboratoire.

En 2011, il décide d'ouvrir un second magasin à Soissons, 9, rue Georges Muzart. Aujourd'hui, Christophe Petit est responsable de quatre points de vente : 2 magasins et 2 marchés sur la ville de Soissons et il vient d'obtenir la certification Artisan en'Or sur ses deux boucheries.

Pour l'artisan axonais l'arrivée de la marque sur son territoire représente une réelle opportunité pour rassurer les clients. « Pour moi, être Artisan en'Or c'est prouver la qualité de mes produits et montrer que je fais partie de l'« élite » de la profession. Cela me permet également d'impliquer mon personnel grâce à l'exigence de la marque ». Selon lui, les artisans des métiers de bouche ont tout à gagner en adhérant au dispositif.

Portée par la Chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France, en lien avec la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail et avec le soutien du Conseil Régional et des fonds européens, la marque Artisan en'Or vise à valoriser les artisans des métiers de bouche engagés dans une véritable démarche qualité. 6 référentiels sont aujourd'hui intégrés à l'opération : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration.

Garantir un minimum de 80% de produits faits maison, proposer une gamme de produits variée et permanente et travailler en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région, figurent parmi les nombreuses règles imposées en vue de l'obtention de la certification Artisan en'Or.

À terme, la marque aura pour ambition d'être visible sur l'ensemble des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, avec pour objectif de devenir, pour le consommateur, un véritable repère de qualité, à l'échelle de la région Hauts-de-France.



Passionnément à vos côtés



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Hauts-de-France

Plus d'informations sur artisanenor.fr